



Notice d'accompagnement du tableau de bord du stage de pratique professionnelle en officine

Ce document correspond au **mode d'emploi** du tableau de bord du stage de pratique professionnelle en officine (stage de 6^{ème} année).

Rappelons que ce tableau de bord est destiné à vérifier l'acquisition par l'étudiant des compétences nécessaires à la validation du stage de pratique professionnelle en officine effectué au cours du troisième cycle court des études pharmaceutiques.

Il est souhaitable que le maître de stage accompagne l'étudiant dans cette vérification et le tableau de bord est donc un outil d'aide à l'évaluation des pratiques.

Il est conseillé au maître de stage et au stagiaire de convenir d'emblée de **3 rendez-vous** (**T₀** au début du stage, **T₁** à mi-parcours et **T₂** en fin de stage) afin de réaliser une évaluation commune des différentes compétences.

Dans ce tableau de bord, 10 compétences ont été identifiées :

- Compétence 1 : Effectuer la dispensation des prescriptions
- Compétence 2 : Accompagner le patient lors d'une demande de produits de santé sans ordonnance ou lors d'un conseil
- Compétence 3 : Assurer les missions de santé publique confiées au pharmacien
- Compétence 4 : Maîtriser les autres activités en officine
- Compétence 5 : Maîtriser la dispensation des dispositifs médicaux et du matériel lié aux soins et au maintien au domicile du patient
- Compétence 6 : Appliquer une démarche qualité adaptée à l'activité officinale
- Compétence 7 : Actualiser ses connaissances
- Compétence 8 : Mettre en pratique la collaboration avec les autres professionnels de santé
- Compétence 9 : Maîtriser la démarche pour la réalisation des préparations magistrales
- Compétence 10 : Participer à la vie de l'entreprise.

Lors de chacun de ces rendez-vous, le maître de stage pourra ainsi mettre en évidence :

- ce qui n'est pas applicable dans son officine
- ce qui est non acquis par l'étudiant
- ce qui est en cours d'acquisition
- ce qui est acquis

Ce tableau doit être rempli de façon objective afin de refléter au plus juste les connaissances de l'étudiant. Cela permettra également au maître de stage de visualiser ce qu'il faut plus particulièrement travailler avec l'étudiant.

Les 3 rendez-vous permettent aussi de **valoriser la progression** de l'étudiant et d'organiser l'apprentissage tout au cours du stage.

Voici un exemple avec la gestion des stupéfiants :

- A **T₀**, l'étudiant saura vérifier la validité réglementaire de la prescription mais n'aura pas encore vu les autres aspects
- A **T₁**, il aura fait des délivrances et commencé à acquérir le suivi de certains patients
- A **T₂**, il saura aussi assurer la gestion des stupéfiants au niveau du registre comptable des stupéfiants ainsi que faire les commandes.

Ces 3 rendez-vous sont vraiment des **temps forts d'échange** où le maître de stage pourra aussi travailler sur les attentes de son stagiaire tout en insistant sur les compétences fondamentales pour l'exercice de la profession.

Ce tableau de bord est un outil à usage partagé qui a pour vocation de s'assurer que le stagiaire, une fois diplômé sera à même d'assumer pleinement sa responsabilité pharmaceutique officinale.